geuse. — L'eau pure, élevée un peu au-dessus de la température atmosphérique, à l'aide du soleil, nous a toujours paru suffire à cette opération.

§ VI. — De l'époque des semis, et de la quantité de graines employées.

Dans les départemens méridionaux, comme en Piémont, *on sème le maïs à deux époques* différentes : au printemps, depuis la mi-avril jusqu'au milieu de mai; — au commencement de l'été, depuis le mois de juin, pour succéder à une récolte de printemps ou remplacer une culture détruite par la grêle, jusqu'après la récolte du seigle et même du froment. Dans ce dernier cas, je préfère à tout autre le maïs quarantain ou à poulet.

Pour les départemens du centre, il faut attendre qu'on n'ait plus rien à craindre du retour des gelées et que la terre soit échauffée plus qu'elle ne l'est d'ordinaire dans le courant d'avril. — Les semailles tardives entraînent, à la vérité, des récoltes tardives ; mais des semis faits à contre-temps, lorsqu'ils ne compromettent pas le succès de la culture, contribuent bien peu à avancer ses produits, puisque les graines ne lèvent que lorsqu'elles trouvent dans le sol une température convenable.

Pour indiquer la *quantité de graine* que comporte une étendue de terrain déterminée, il faudrait, non seulement être fixé sur le mode de semis et la qualité du terrain, mais sur la dimension que doit prendre individuellement chaque touffe, selon la variété à laquelle elle appartient. — Dans le Piémont, où la culture du maïs est très-perfectionnée, lorsqu'on sème à la volée la variété n° 1, on répand la moitié d'une émine (11 à 12 litres) par arpent. — Il y a peu d'inconvénient à semer plus épais, parce que les plantes surabondantes servent à nourrir le bétail et donnent ainsi un produit souvent bien supérieur à la légère augmentation des dépenses et de main-d'œuvre, occasionée par l'excédant de semences et par l'arrachement.

§ VII. — Des diverses manières de semer.

On en connaît *deux principales :* 1° celle dont nous venons de parler, qui consiste à répandre les grains à la volée et à les recouvrir à la herse, méthode regardée comme décidément vicieuse, parce qu'elle donne des résultats irréguliers, et parce qu'elle s'oppose ultérieurement à l'emploi, pour le binage et les buttages, des instrumens nouveaux qui simplifient à un si haut point ces importantes opérations ; — 2° celle qui a pour résultat l'espacement régulier des plantes en lignes parallèles.

Ce dernier mode de semailles comprend les semis sous raies, les semis en sillons, ceux au plantoir ou à la houe, et ceux au semoir.

Pour semer en rayons, sous raies, un homme précède la charrue lors du dernier labour; il dépose, à des distances à peu près régulières, déterminées par le choix de la variété du maïs, deux ou trois graines à chaque fois, sur l'arête du dernier sillon, de manière que la charrue qui le suit les recouvre à une faible profondeur. — Quelquefois on laisse un ou deux sillons vides entre chaque rang, pour obtenir tout de suite l'espacement convenable; — d'autres fois, afin de se ménager du fourrage, on sème sur tous les sillons.

Pour semer en sillons, le semeur suit la charrue, et, au lieu de laisser tomber les semences sur l'arête du dernier sillon, il la dépose avec la même régularité au fond de la petite raie formée par la jonction de ce même sillon et de celui qui l'a précédé. — Dans ce cas, on recouvre avec le dos de la herse.

Pour semer à la houe, on fait de petites fosses en quinconce avec cet outil ; et si le terrain n'a pas été préalablement fumé, on jette au fond, avant de placer les deux ou trois grains, une pelletée d'engrais ou de compost. — Dans plusieurs cantons de l'Amérique méridionale, et, à leur exemple, dans plusieurs endroits voisins des Pyrénées, on ne laboure pas la totalité des champs destinés au maïs, on fait seulement 2 traits de charrue par chaque 3 pieds, et on les coupe à angles droits par deux autres traits semblables ; c'est dans les points de jonction de ces traits qu'on creuse à la bêche ou à la houe un trou d'un 1/2 pied carré, dans lequel on met une poignée de fumier et des grains de maïs.

Pour semer au plantoir, comme on le pratique aussi en Amérique, et fréquemment en Piémont dans la petite culture, on a recours à un plantoir à une ou plusieurs pointes (*voy. page* 222), pour faire les trous à des distances égales, dans le sens des sillons ou le long d'un cordeau; on introduit dans chaque trou deux ou trois graines, et on les recouvre aussitôt avec le pied.

Enfin, quand on fait usage du semoir, comme il y a un incontestable avantage à le faire partout où l'on possède une de ces machines, qui peut à la fois rayonner, ouvrir le sol, répandre l'engrais, semer et recouvrir, on met 2 ou 3 grains, par pied de longueur, dans la ligne.—Plus tard on éclaircira, de manière que chaque touffe des grandes variétés se trouve à environ 3 pieds en tous sens de la voisine ; — les variétés moins élevées doivent être beaucoup moins espacées. Du reste, nous répétons que la distance doit varier, non seulement en raison de l'espèce qui fait l'objet du semis, mais aussi par suite de la quantité et de la fécondité plus ou moins grande du terrain. — En arrachant progressivement les pieds qui se trouveraient de trop, il faut avoir soin qu'à toutes les époques de leur croissance, les autres puissent jouir complètement de l'influence de l'air et de la lumière.

Une *précaution générale*, que nous n'avons pas encore trouvé l'occasion de recommander, relativement aux semis de maïs, c'est de ne pas les faire trop profondément, dans la crainte d'occasioner la pourriture d'une partie des graines, surtout dans les terres compactes et un peu humides, ou lorsqu'on sème de bonne heure. — Une couverture trop épaisse compromet la réussite de beaucoup de semences; elle retarde sensiblement la levée de toutes. — On regarde qu'un pouce au plus dans les terres fortes, un pouce et demi